



Le 4 Pages de Boisemont

Juin 2016

www.ville-boisemont.fr

Edito

BOISEMONT EN BREF

Site Internet :



PC



Tablette



Smartphone

Le nouveau site internet de Boisemont est opérationnel depuis janvier 2016 et mis à jour régulièrement. Vous y trouverez toutes les infos pratiques de la mairie et des associations de Boisemont : dates d'événements (encombrants, sorties CCAS, pharmacies de garde, etc...), informations du Comité des

Fêtes, du BTL et autres. Le « flash infos » papier ne sera distribué qu'exceptionnellement. Les personnes n'ayant pas d'accès Internet peuvent se signaler à la mairie.

<http://www.ville-boisemont.fr>

Ce sont sans doute les caprices de la météo qui ont été un frein à la réussite des manifestations organisées par la commune et le Comité des Fêtes. Le pique-nique au château et les feux de la Saint Jean n'ont pas connu l'affluence habituelle. Il faut espérer que la brocante de septembre se fera sous de meilleurs auspices climatiques.

Mais les intempéries n'ont pas altéré les activités de la municipalité qui a en charge de nombreux dossiers concernant surtout l'urbanisme et les travaux.

L'AVAP entre dans sa phase de réunion publique. Florence Caignard, Adjointe à l'urbanisme, s'investit pleinement dans ce dossier. Les travaux de voirie et d'entretien immobilier sont dirigés avec beaucoup d'efficacité par Philippe Michel, Adjoint aux travaux.

Travaux :

Le Conseil Municipal a inscrit les travaux suivants au budget d'investissement 2016 :

- Réfection de la rue de l'église,
- Modification du cheminement piétons d'accès à la mairie pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite,
- Dissimulation des réseaux aériens (EDF, Télécom, éclairage public) rue des Chênes et rue des Bois,
- Remplacement de jeux à l'école (avec le concours financier de Ma-

dame Dominique Gillot, Sénatrice)
- Rénovation du logement communal de l'ancienne mairie (avec le concours financier de Monsieur Dominique Lefebvre, Député),
- Travaux divers de peinture à l'école et au château.
Ces divers travaux s'échelonneront sur le second semestre 2016.

L'accès piétons à la Mairie sera maintenu pendant les travaux de réfection de la rue de l'Eglise.

L'école va connaître un changement à la rentrée de septembre avec le départ à la retraite de Josiane Schaal. Très appréciée de ses élèves et de leurs parents, mais aussi de la municipalité à laquelle elle apporte son concours à la Commission Information. Nous lui souhaitons beaucoup de joie et de réussite dans la nouvelle vie qui l'attend.

Comme l'été et la période de vacances arrivent, je vous souhaite d'en profiter pleinement.

Très cordialement

JC Wannier

Modification de la compétence collecte des ordures ménagères :

La compétence collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés sera exercée par la CACP à compter du 1er juillet 2016.
La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) votée par la commune sera reversée à la CACP pour le second semestre 2016.
La commune continuera d'assurer l'accueil physique et téléphonique des usagers du service : renseignement sur les modes et jour de collecte, ho-

raires d'ouverture des déchetteries, diffusion des supports de communication édités par la CACP (consignes de tri), indication des contacts à la CACP pour des questions plus complexes.
La CACP assurera la livraison et la distribution de sacs aux habitants une fois par an.

A noter qu'à partir du 1er janvier 2017, les jours et heures de collecte sont susceptibles de changer.



COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes de Boisemont déploie toute son énergie pour animer et faire vivre le village. Il s'efforce de proposer de multiples manifestations et des activités variées pour satisfaire au mieux les habitants. Les membres de l'association, aidés par quelques bénévoles, se mobilisent toute l'année et veillent à assurer la pérennité de nos deux événements phares : la brocante annuelle en septembre (unique source financière) et les traditionnels feux de la Saint Jean en juin.

Au programme de ce printemps : la sortie au zoo de Beauval, l'un des plus beaux

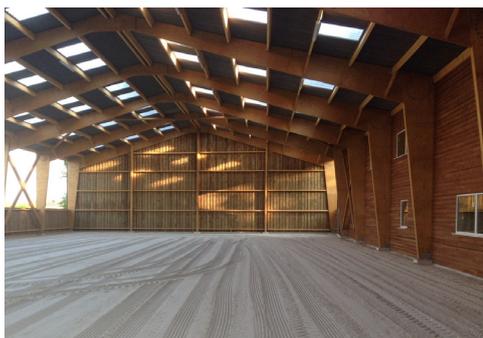
parcs d'Europe, le dimanche 15 mai, a ravi la trentaine de participants qui ont bien profité de cette journée ensoleillée. Beauval est l'un des rares endroits en France où on peut observer les lamantins, les koalas, les okapis, les emblématiques tigres blancs ou encore les rarissimes pandas géants venus de Chine. La beauté de ce parc et sa diversité animale et végétale ont largement compensé la fatigue et le temps du voyage en car.

Le samedi 28 mai, à l'initiative de la Mairie, du CCAS et du Comité des Fêtes, un pique-nique était organisé au parc du château. Beaucoup de moyens ont

été déployés pour accueillir plus d'une centaine de personnes espérées : des chaises et tables bien dressées, des barnums, une belle scène pour les artistes et chanteurs, un château gonflable, des animations diverses pour les enfants : jongleries, cracheur de feu etc... Tout était prévu pour une journée de fête. Mais manque de chance, le mauvais temps en a décidé autrement. Malgré la grisaille et les averses, une trentaine de courageux seulement a profité de l'environnement paisible du château et de l'ambiance conviviale et joyeuse.



L'EPINETTE DE BOISEMONT



Depuis quelque temps, il y a du nouveau à l'Épinette :

Comme vous pouvez le voir en venant de Vauréal, le nouveau manège et les nouvelles boxes sont sortis de terre ! C'est en effet en septembre 2016, dès la prochaine rentrée, que l'équipe de l'Épinette accueillera le public dans ces belles installations.

En venant à l'Épinette de Boisemont, les cavaliers du Val d'Oise pourront désormais profiter d'un magnifique manège d'une dimension de 50 m x 20 m, de 4 belles carrières, de grands boxes, de prés verdoyants attenant au centre équestre, et auront le confort de préparer leur monture dans des aires de pansage fonctionnelles et sécurisées.



DU COTE DE L'ECOLE



L'année scolaire s'achève ! Une année bien remplie pour les écoliers de Boisemont.

Depuis le mois de février, les enfants se sont rendus tous les mercredis matin à la piscine de Vauréal.

Les progrès sont indéniables : la grande majorité des élèves sortent de l'école avec un très bon niveau de natation.

Les élèves de CM2 ont eu un petit aperçu de leur future vie de collégien lors de la visite du collège de la Taillette, à Menucourt le 3 mai. Ils ont été intégrés à plusieurs cours et ont également pu prendre leur premier déjeuner au self, comme des grands !

Le 17 mai, les élèves de la classe de cycle 3 ont visité l'usine de traitement des eaux usées à Neuville. L'objectif était de sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement par l'apprentissage des différentes étapes de nettoyage des eaux usées avant leur restitution au milieu naturel.

Le 9 mai, toute l'école s'est rendue à Thoiry. La journée a été très appréciée de tous. Le matin, les enfants ont participé à différents ateliers thématiques

selon leur âge : les félins, l'alimentation et un atelier d'association pour les plus jeunes. Ils sont allés ensuite nourrir les animaux avec l'animateur, se sont promenés librement dans le parc et ont fini la journée par une visite guidée en car de la réserve africaine

La sortie de fin d'année est prévue le 30 juin, direction la Mer de Sable à Ermenonville. Valeur sûre si le soleil est de la partie !

La traditionnelle kermesse de l'école aura lieu le samedi 25 juin. Au programme : chorale, spectacle de danse country par les enfants, puis barbecue et stands pour le plus grand plaisir de tous.

Enfin, grand projet pour l'an prochain, comme cela se fait tous les 3 ans à l'école, la classe de CE2, CM1 et CM2 partira pour une semaine en classe transplantée. Au programme, peut-être une semaine au ski !

Toute l'équipe de l'école et tous les écoliers vous souhaitent de bonnes vacances.

LA TORTUE « qui nage plus vite que le lièvre »

Le soleil de l'après-midi chauffe la mare de la Ferme Rose. J'aperçois sur les racines de l'arbre une forme étrange. Je m'approche et, à mon grand étonnement, je découvre une tortue d'eau. Elle doit faire une vingtaine de cm de diamètre. Une autre tête aux joues rouges caractéristiques sort de l'eau. Deux tortues peuplent la mare. Elles n'ont rien à faire là ! Elles ont eu pendant des dizaines d'années un grand succès auprès des enfants. Les parents leur achetaient un petit animal de compagnie très mignon. Ils devaient s'en occuper et le nourrir. L'entretien du vivarium était une sorte de

jeu. Entre-temps, les enfants ont grandi et les tortues de Floride aussi.

Que faire alors de ces reptiles devenus trop grands ?

Par un beau dimanche après-midi, petits et grands se rendent au plan d'eau le plus proche et procèdent à la cérémonie du lâcher dans la nature en prononçant une phrase comme :

« Ne sois pas triste mon enfant, elle va vivre heureuse dans son élément et aura beaucoup d'enfants. »

Plusieurs dizaines d'années plus tard, on s'aperçoit que dans la plupart des plans d'eau, l'été, on trouve ces espèces inva-

sives flottant à la surface. Sans prédateurs, elles prospèrent. Elles ont peu de chance de se reproduire chez nous, mais le manque d'hiver froid peut inverser la tendance. Omnivores, elles dévorent la faune et la flore locales (batraciens, têtards, poissons et autres). Au sud de la Loire, la cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), espèce locale paie déjà les frais de sa présence et est en voie d'extinction.

Sur les sentiers pavés de bonnes intentions se cachent parfois des actes aux conséquences néfastes.



CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FEVRIER

Transfert de la compétence des déchets des ménages et déchets assimilés à la CACP.

Considérant :

- que le législateur impose aux EPCI de se mettre en conformité avec cette disposition avant le 1er janvier 2017,

- qu'il est proposé que la mise en conformité prenne effet au 1er juillet 2016, et qu'à compter de cette date, la CACP soit ainsi entièrement et seule en charge de la compétence collecte et traitement des déchets ménages et déchets assimilés,

le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de reversement de la TEOM à la CACP par les communes membres, concernées pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2016.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2016

Schéma de mutualisation du territoire de Cergy-Pontoise.

Considérant :

- que le Schéma de Mutualisation s'inscrit dans un contexte budgétaire très contraint des dotations de l'Etat pour l'ensemble des collectivités et à la demande sans cesse croissante de services publics locaux,
- que le Schéma de Mutualisation détaille 6 actions principales :

1-création d'un service commun « Espaces Verts et Patrimoine Arboré »

2-mutualisation du centre horticole

3-création d'un service commun « Propreté Urbaine »

4-création d'un service commun « Commande publique/ Achat »

5-création d'un service commun « Systèmes d'Information »

6- création d'un observatoire fiscal

- que la mise en œuvre du schéma de Mutualisation sera confiée au « Comité de suivi » composé exclusivement d'élus représentants des communes,

le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire, à signer la convention de reversement de la TEOM à la CACP.

Avis sur le PLH de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

Précisant que les actions proposées dans le PLH (Programme Local de l'Habitat) répondent aux objectifs suivants :

- poursuivre un effort de construction élevé, en anticipant sur son impact en termes d'équipements et de services,

- mieux répondre aux besoins locaux tout en maintenant la fonction d'accueil du territoire, notamment en favorisant la décohabitation et l'accès au logement,

- maintenir la qualité et l'attractivité du parc existant, notamment en matière énergétique du parc social et des copropriétés,

le Conseil Municipal donne un avis favorable.

Compte administratif 2015

Section de fonctionnement :

- total des dépenses 594 372,51€
- total des recettes 742 633,90€
- reprise des résultats antérieurs 418 910,95€

Soit un excédent de 567 172, 34€

Section d'investissement :

- total de dépenses 217 801,95€
- total des recettes 545 784,39€
- reprise des résultats antérieurs 318 694,05€

Soit un excédent de 9 288,39€

Restes à réaliser (en dépenses) 286 745,44€

Restes à réaliser (en recettes) 126 424,30€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2015.

Affectation du résultat :

Rappel des résultats du compte administratif exercice 2015 :

Fonctionnement excédent de 148 261,39€

Investissement excédent de 327 982,44 €

Résultats cumulés au 31/12/2015 (avec reprise de l'antériorité)

Fonctionnement excédent de 567 172,34€

Investissement excédent de 9 288,39€

Les résultats de la section d'investissement ne faisant pas apparaître de déficit, il n'y a pas d'affectation de l'excédent de fonctionnement à réaliser. **Les résultats de chacune des sections seront repris au budget primitif 2016 comme suit :**

001 – excédent d'investissement reporté 9 288,39€ (recettes d'investissement)

002 – excédent de fonctionnement reporté 567 172,34€ (recettes de fonctionnement)

Compte de Gestion 2015

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2015.

Vote du taux d'enlèvement des ordures ménagères 2016

Le Conseil Municipal fixe le taux de la TEOM 2016 à 7,50 %

Vote des taxes communales

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter le taux des taxes communales 2016 et rappelle ceux-ci :

- taxe foncière sur les propriétés bâties 10,14 %

- taxe d'habitation 10,13 %

- taxe foncière sur les propriétés non bâties 36,13 %

Budget primitif 2016

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le budget primitif 2016 :

Sections	Crédits votés	*R.A.R.
Investissement		
dépenses	558 245,44€	286 745,44€
recettes	558 245,44€	126 424,30€
Fonctionnement		
dépenses	1 212 941,83€	
recettes	1 212 941,83€	

*R.A.R. dont restes à réaliser

Dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR) au titre de l'année 2016.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre de la DETR 2016 pour les travaux de mise en accessibilité de la mairie pour un montant de 20 830 € HT

Questions diverses.

Monsieur le Maire explique que, suite à la présentation effectuée au château de Boiesmont le mercredi 6 avril 2016 par le fournisseur Orange, la totalité de la commune sera raccordée à la « Fibre » d'ici la fin de l'année 2016.

Monsieur Philippe Michel informe que les travaux de l'Eglise sont terminés et que le chauffage y est installé.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2016

Demande de subvention sur réserve parlementaire.

Monsieur le Maire informe que la structure de jeux de l'école, vu sa vétusté, n'est plus conforme aux règles de sécurité et doit être remplacée. Ces travaux sont estimés à 15 057 €HT.

Ces travaux seront financés avec le concours de Madame la Sénatrice sur sa réserve parlementaire.

Demande de subvention sur réserve parlementaire.

Monsieur le Maire informe d'un projet de remise en état du logement communal, situé rue Lucien Kruysen.

Ces travaux sont estimés à 32 343,66 € HT et seront financés avec le concours de Monsieur le Député sur sa réserve parlementaire.

Rétrocession d'une concession funéraire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que la concession funéraire située allée D est rétrocédée à la commune au prix de 300 €.

Cette dépense sera imputée sur les crédits du budget de la ville.

Transfert et déplacements avis de la commune sur le projet de Plan Local de déplacements.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au projet du Plan de déplacements de la Communauté d'Agglomération

de Cergy-Pontoise.

Conseil Local de Santé Mentale.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de nommer Monsieur Henri Leblanc élu référent au Conseil Local de Santé Mentale.

Questions diverses.

Madame Florence Caignard informe que, conformément à la procédure de l'AVAP (Aire de Mise en Valeur d'Architecture et du Patrimoine), une exposition publique aura lieu à partir du 15 juin pour une durée d'un mois et une réunion publique se tiendra le 29 juin 2016 à 19 h 30, au château.

Mairie de Boiesmont

Ouverture au public : mardi, vendredi, samedi 9h à 12h
mercredi de 16h à 18h30
Tél : 01 34 42 34 98
Fax : 01 34 42 35 68
Adresse électronique : commune.boiesmont@wanadoo.fr
Site : www.ville-boiesmont.fr
Mini crèche les doudous : lesdoudous95@orange.fr.
Site : http://creche-lesdoudous-boiesmont.weebly.com/

Numéros d'Urgence

SAMU 15, Police 17, Pompiers 18
Hôpital de Pontoise 01 30 75 40 40
Centre Antipoison 01 40 05 48 48
GAZ (dépannage) 0810 43 30 95
EDF (dépannage) 0810 33 30 95
VEOLIA (eau) 0811 90 04 00
CYLUMINE(éclairage public) 0805 20 06 69
http://www.cylumine.fr/